

La réforme de la fiscalité locale

Formation animée par

Sacha BRIAND

Avocat à la Cour
Elu local
Ancien directeur général de collectivités

Cabinet CPS Consultants

Cabinet spécialisé dans l'analyse financière
et fiscale des collectivités locales

Cette formation est destinée aux élus
locaux.

La réforme de la fiscalité locale

Objectifs de la formation :

Après les divers textes réformant la fiscalité locale, les
ressources fiscales des collectivités ont été
profondément modifiées.

L'objectif de la formation est de dresser un panorama
complet des réformes et de permettre aux élus de
disposer d'une vision claire de la situation actuelle et
des conséquences pour les collectivités locales et tout
particulièrement pour les Communes.

Programme de la formation :

Présentation des réformes et de la nouvelle répartition
des recettes fiscales entre collectivités.

Présentation des principales dispositions de la loi de
Finances pour 2012

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER A :

Cabinet d'Avocats Sacha BRIAND – 30 rue du Languedoc 31000 Toulouse
tél : 05 61 00 15 30 – fax : 05 61 00 15 31 - mail : briand.avocats@orange.fr – www.briand-avocats.fr

Oui, je souhaite m'inscrire à la formation sur « la
réforme de la fiscalité locale »

Qui se déroulera le :

Toulouse, le jeudi 19 janvier 2012 (18h00 à 21h00)

Bordeaux, le vendredi 20 janvier 2012 (18h00 à
21h00)

**Le lieu précis de la formation sera indiqué à l'issue
des réservations.**

nom :
prénom :
fonction :
collectivité :
adresse collectivité :
.....
tél : fax :
mail :

Signature :

Tarif en fonction de la population	<input type="checkbox"/> < 10 000 hab. 220 €	<input type="checkbox"/> < 20 000 hab. 270 €	<input type="checkbox"/> < 50 000 hab. 370 €	<input type="checkbox"/> < 200 000 hab. 450 €	<input type="checkbox"/> > 200 000 hab. 550 €
---------------------------------------	---	---	---	--	--